

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Véronique Ste-Marie**

<https://www.cadre21.org/membres/cfde6d25362b7f1015235ea1>

Date d'obtention : 2023-03-13 20:42:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode qui permet une prise en charge rapide qui permet d'uniformiser nos interventions face aux situations de sextage chez les adolescents. Étant un phénomène récent, mais ayant déjà des statistiques alarmantes et un grand lot de conséquences possibles, il était fort pertinent d'établir une méthode d'intervention adaptée à cette nouvelle réalité! Le partenariat est au coeur de ce projet et la trousse SEXTO définit clairement le rôle de chacun tout en ayant des outils clés en main lors de nos futures interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'a permise d'obtenir une ligne directrice claire à suivre lorsque je devrai intervenir en contexte de sextage, je me sens davantage outillée et encadrée. Mes interventions seront plus efficaces et rapides et ce, en respectant le cadre légal qui entoure cette problématique.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je prendrai le temps de consulter la trousse et de suivre les étapes. Je pourrai ainsi remplir la grille d'évaluation le cas échéant. Tel que répéter plusieurs fois au cours de la formation, je ferai particulièrement attention de ne jamais consulter les images, vidéos ou autres types de fichiers pouvant s'apparenter à de la pornographie juvénile.